

OBSERVATOIRE
DES CENTRES SOCIAUX
SENACS

ENQUÊTE
2015-2016
DONNÉES 2014

**LES
CENTRES
SOCIAUX**
AUBE



DES PROJETS DE TERRITOIRE,
POUR ET PAR LES HABITANTS



| | |
|--|----|
| ÉDITO | 1 |
| CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL - REPÈRES CLÉS | 2 |
| DES PROJETS DE TERRITOIRE, POUR ET PAR LES HABITANTS | 4 |
| DES PROJETS SOCIAUX À PLUSIEURS DIMENSIONS | 6 |
| DES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE | 9 |
| DES MOYENS ET DES RESSOURCES | 13 |
| LISTE DES CENTRES | 15 |
| NOTE MÉTHODOLOGIQUE / CHIFFRES NATIONAUX | 16 |

ÉDITO

Le département de l'Aube intègre pour la première année l'observatoire national des centres sociaux, Senacs (Système d'Échanges National des Centres Sociaux).

Cet outil va permettre de disposer de données qualitatives et quantitatives afin de mieux connaître ce que sont et ce que font les centres sociaux, et apprécier leur plus-value sur leur territoire d'intervention et sa population.

La réalisation de cette plaquette a pu se faire grâce à la mobilisation de l'ensemble des centres sociaux agréés dans l'Aube pour le recueil et l'exploitation des informations. Nous tenons à nouveau à les remercier de leur précieuse collaboration.

Cette plaquette a vocation à être largement diffusée auprès des administrateurs et salariés des équipements, des partenaires locaux afin de susciter l'échange autour des missions des centres sociaux.

Cet outil constitue également une première étape d'une démarche partenariale à renforcer par la définition d'une politique départementale concertée et formalisée dans un schéma directeur de l'animation de la vie sociale (Sdavs), point d'appui à la mobilisation des principaux partenaires.

Chantal BOUSQUIERE-LEVY, Présidente du Conseil d'Administration de la Caf de l'Aube.
Charles MONTEIRO, Directeur de la Caf de l'Aube.

REPÈRES CLÉS 2014

DES PROJETS DE TERRITOIRE, POUR ET PAR LES HABITANTS

→



10 CENTRES SOCIAUX

5 EN GESTION COMMUNALE

5 EN GESTION ASSOCIATIVE

6 EN ZONE URBAINE

**dont 5 en territoire
politique de la ville .**

4 EN ZONE RURALE

DES PROJETS SOCIAUX À PLUSIEURS DIMENSIONS

→

Accueil, services et activités pour tous

(% de centres sociaux)

Les centres sociaux proposent des activités et services répondant aux besoins individuels.

60% Petite enfance

100% Enfance jeunesse familles

80% Seniors

60% Accès aux droits

Projets collectifs

Les centres sociaux accompagnent les projets collectifs des habitants.

35 PROJETS ACCOMPAGNÉS

Espaces d'initiative citoyenne

Les centres sociaux interviennent dans de nombreux domaines de la vie quotidienne des habitants.

100% DES CENTRES SOCIAUX **luttent contre l'isolement**

90% DES CENTRES SOCIAUX **favorisent l'accès à la culture**

70% DES CENTRES SOCIAUX **mènent des actions autour du vieillissement.**



→

REPÈRES CLÉS 2014

DES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

→



Partenariats

70% DES CENTRES SOCIAUX
ont une convention partenariale
de soutien pour la conduite de leur projet
d'une durée inférieure ou égale au projet.

34 ASSOCIATIONS
accueillies.

Citoyenneté et démocratie participative

106 HABITANTS ADMINISTRATEURS
440 BÉNÉVOLES IMPLIQUÉS DANS LES ACTIONS



DES MOYENS ET DES RESSOURCES

→

Moyens humains

440 BÉNÉVOLES
254 SALARIÉS,
TOUS CONTRATS CONFONDUS

Finances

539 621 EUROS
BUDGET MOYEN
PAR CENTRE SOCIAL

PORTRAIT DES CENTRES SOCIAUX

SUR SON TERRITOIRE D'IMPLANTATION, LE CENTRE SOCIAL, C'EST :

POUR LES CAF

Les centres sociaux poursuivent trois finalités de façon concomitante :

- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain. (*Circulaire Cnaf de juin 2012 relative à l'Animation de la Vie Sociale*).

POUR LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX DE FRANCE

« Le centre social entend être un foyer d'initiatives portées par des habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire (*extrait de la Charte fédérale d'Angers de juin 2000*).

DES ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ

10 CENTRES SOCIAUX



6 EN TERRITOIRE URBAIN

dont 5 sur le Grand Troyes, 5 centres sociaux en territoires prioritaires politique de la ville. Le projet est défini à l'échelle de la commune voire à l'échelle d'un quartier pour les équipements troyens.

DIFFÉRENTS MODES DE GESTION

5 ÉQUIPEMENTS

sont gérés par des communes.

5 SONT GÉRÉS

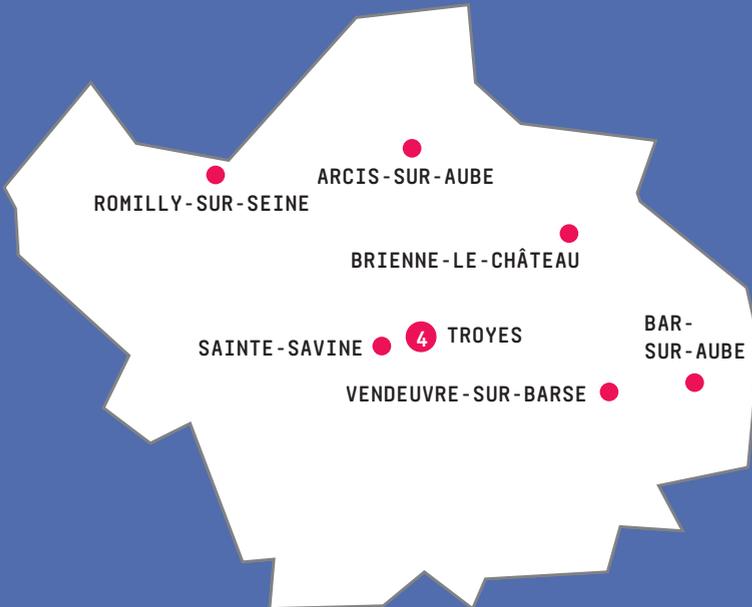
PAR DES ASSOCIATIONS fédérées au réseau départemental des MJC MPT.



4 EN TERRITOIRE RURAL .

Ils développent leur projet sur un territoire intercommunal.

CARTE DES CENTRES SOCIAUX DE L'AUBE



ACCUEIL, SERVICES ET ACTIVITÉS POUR TOUS

UN CENTRE SOCIAL EST UN ÉQUIPEMENT DE PROXIMITÉ À VOCATION GLOBALE, FAMILIALE ET INTER GÉNÉRATIONNELLE QUI ACCUEILLE TOUTE LA POPULATION EN VEILLANT À LA MIXITÉ SOCIALE, TOUT EN PORTANT UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX PUBLICS LES PLUS FRAGILES. IL PROPOSE UNE LARGE PALETTE D'ACTIVITÉS ET DE SERVICES ADAPTÉS AUX BESOINS DES HABITANTS DU TERRITOIRE.



PETITE ENFANCE

872 ENFANTS de moins de 6 ans accueillis

Accueils de loisirs, activités d'éveil, culturelles ou sportives, activités parents-enfants, Multi accueil, Ram.

SENIORS

80% DES CENTRES SOCIAUX **proposent des actions en direction des personnes âgées.**

Prévention santé, lutte contre l'isolement, liens intergénérationnels.

ENFANCE

1 069 ENFANTS âgés de 7 à 11 ans accueillis

Accueils de loisirs, activités d'éveil, sportives et culturelles, accompagnement à la scolarité, ateliers parents-enfants.

FAMILLES

100% DES CENTRES SOCIAUX **développent des actions en direction de la famille.**

Pour soutenir les parents dans leur rôle éducatif : activités parents-enfants, accompagnement à la scolarité, cafés des parents, sorties familiales, activités socioculturelles et sportives.



ADOLESCENCE

738 JEUNES de 11 à 17 ans accueillis

Activités sportives et culturelles, accueils de jeunes, accompagnement à la scolarité, accompagnement de projets à l'initiative des jeunes.

60% DES CENTRES SOCIAUX **bénéficient d'un agrément au titre de la Prestation de Service Animation Collective Familles.**

Les actions sont alors coordonnées par un professionnel qualifié.

18-25 ans

84 JEUNES accueillis

Activités sportives et culturelles, accompagnement de projets (loisirs éducatifs, insertion professionnelle).

60% DES CENTRES SOCIAUX **mettent en place des actions d'accès aux droits**

Accueil de permanences sociales, points relais (borne Caf), actions pour pallier les ruptures numériques, écrivain public, etc.



LES CENTRES SOCIAUX FAVORISENT ET ACCOMPAGNEMENT LA MISE EN PLACE DE PROJETS COLLECTIFS ADAPTÉS AUX BESOINS DE LA POPULATION ET DU TERRITOIRE. CETTE APPROCHE CONTRIBUE À ROMPRE L'ISOLEMENT DES HABITANTS D'UN TERRITOIRE, À PRÉVENIR ET RÉDUIRE LES EXCLUSIONS, À RENFORCER LES SOLIDARITÉS ENTRE LES PERSONNES, EN LEUR PERMETTANT D'ÊTRE ACTEURS ET D'ASSUMER UN RÔLE SOCIAL AU SEIN D'UN COLLECTIF OU SUR LE TERRITOIRE.

35 PROJETS À L'INITIATIVE DES HABITANTS

DES JEUNES PLEIN D'ENVIES ET D'ÉNERGIE POUR TRANSFORMER LES ANCIENS LOCAUX EN UN « LOCAL JEUNE » À LEUR GOÛT (CENTRE SOCIAL MAISON DES VIENNES-SAINTE SAVINE)

Après plusieurs mois de travail pour les jeunes du centre social, le nouveau local des ados a été inauguré le 13 mai 2014. De l'idée à la réalisation très réussie, en passant par les plans, le choix des peintures et du mobilier, toutes les étapes de la réhabilitation ont été menées par 13 jeunes de 13 à 19 ans.

Leur investissement et leur détermination ne se sont pas essouffés pendant les 6 mois des travaux. Tout au long du chantier, de l'abattage des cloisons aux finitions de peinture, les 13 participants ont pu compter sur le soutien des agents techniques de la ville, qui chacun dans son domaine de compétence, a pu apporter des conseils et une aide précieuse dans la réalisation des travaux.

Ce nouvel espace de détente et d'échange les accueille pour discuter, s'informer, lire, participer à des tournois de jeux vidéo, des débats..

Une belle aventure qui a fait naître chez un jeune, sans projet professionnel, une vocation pour ces métiers du bâtiment.



AGIR SUR DES QUESTIONS DE SOCIÉTÉ

LE CENTRE SOCIAL DÉVELOPPE SON PROJET SUR LA BASE D'UN DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE EFFECTUÉ DANS LE CADRE D'UNE DÉMARCHE PARTAGÉE. IL PREND EN COMPTE L'EXPRESSION DES DEMANDES ET DES INITIATIVES DES USAGERS ET DES HABITANTS, FAVORISE LA VIE SOCIALE ET LA VIE ASSOCIATIVE ET FAVORISE LE DÉVELOPPEMENT DES INITIATIVES DES USAGERS ET LEUR PARTICIPATION.

QUESTIONS SOCIALES

(pourcentage de centres sociaux concernés selon la thématique)

| | | | |
|------|-----------------------------|-----|----------------------------------|
| 100% | ISOLEMENT | 70% | LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS |
| 90% | LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS | 60% | ACCÈS AUX SOINS |
| 90% | ACCÈS À LA CULTURE | 60% | HANDICAP |
| 90% | BIEN ÊTRE | 50% | EMPLOI/INSERTION |
| 70% | VIEILLISSEMENT | 50% | MOBILITÉ/TRANSPORT |

LE PRÊT DE VÉHICULES : UN LEVIER POUR FACILITER L'ACCÈS À L'EMPLOI ET L'INSERTION SOCIALE (CENTRE SOCIAL D'ARCIS SUR AUBE)

Le territoire d'Arcis sur Aube est excentré des bassins d'emploi. Les transports constituent un vecteur essentiel de l'accès à l'emploi, aux services et aux loisirs. Mais les zones rurales souffrent d'un déficit d'offres en la matière.

A Arcis-sur-Aube, le taux de motorisation des ménages est de 80% mais 51% n'ont qu'un seul véhicule. Il demeure insuffisant pour répondre aux besoins étant donné la forte dépendance des ménages à l'automobile. Quant aux transports publics, l'offre n'est pas toujours adaptée, en termes de niveau et de qualité de service. Ces offres de transport répondent imparfaitement aux besoins spécifiques des habitants, particulièrement pour accéder aux emplois à horaires décalés, fragmentés ou localisés en zones mal desservies. En effet, une proportion toujours croissante des emplois à très faible niveau de qualification est délocalisée en périphérie et devient inaccessible par les transports en commun.

Notre dispositif de mobilité a pour fonction de désenclaver très partiellement notre territoire et de favoriser la mobilité de ses habitants. Nous proposons après un entretien individuel un prêt d'un scooter dans le cadre d'une période de stage, d'un emploi ou d'une recherche active d'un emploi et le passage du BSR.

Afin d'aider les personnes à trouver un véhicule nous mettons en place un accès à un micro-crédit pour permettre la réparation ou l'achat d'un véhicule. Le passage vers un moyen de mobilité est avant tout un moment privilégié pour faire le point avec le bénéficiaire sur son orientation vers un dispositif de droit commun ou de sortir d'une situation d'isolement social.

LA PARTICIPATION DES HABITANTS

LA DYNAMIQUE PARTICIPATIVE CONSTITUE UN PRINCIPE FONDATEUR
ET UNE PLUS-VALUE DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE.

Elle concerne les usagers à titre individuel, les habitants du territoire,
les familles, les bénévoles impliqués dans la vie de la structure.

Pour le centre social, la participation des habitants - usagers permet de :

- **avoir une meilleure connaissance du territoire d'intervention et de ses habitants, de ses problématiques sociales et de ses ressources,**
- **recenser les attentes prioritaires des acteurs,**
- **susciter les initiatives,**
- **associer et responsabiliser les parties prenantes dans la réalisation des actions et dans la gestion de la structure,**
- **appréhender les effets des actions sur les usagers-habitants et sur le territoire.**

La participation revêt différentes formes : de la présence à une activité à la prise de décisions sur le fonctionnement de la structure. (*lettre circulaire CNAF AVS juin 2012*)

106 HABITANTS
au sein des instances de pilotage

21 BÉNÉVOLES ADMINISTRATEURS
en moyenne par centre associatif

22 NOUVEAUX ADMINISTRATEURS
EN 2014

10 183 HEURES
DE BÉNÉVOLAT réalisées

SOIT 6,34 ETP



LA PARTICIPATION DES HABITANTS



440 BÉNÉVOLES IMPLIQUÉS
DONT **281** BÉNÉVOLES ENCADRANT
DES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

23 711 HEURES
DE BÉNÉVOLAT RÉALISÉES,
SOIT **14,75 ETP**

Les bénévoles sont particulièrement présents au sein des activités socioculturelles et sportives, les ateliers sociolinguistiques et les actions relevant des contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS).

50% DES CENTRES SOCIAUX ont mis en place au moins une action de formation en direction des bénévoles, principalement dans les domaines de l'accompagnement scolaire et de la démarche participative, concernant 31 personnes.



LES PARTENARIATS

Les partenariats développés par les centres sociaux se fondent principalement sur deux types de partenariats :

- **des partenariats d'actions**
avec des acteurs locaux,
- **des partenariats financiers**
limités aux acteurs institutionnels.

34 ASSOCIATIONS sont accueillies

7 CENTRES SOCIAUX sont signataires d'une convention cadre de soutien pour la conduite de leur projet, d'une durée inférieure ou égale au projet, avec un ou plusieurs partenaires.

80% DES CENTRES SOCIAUX accueillent des associations,

- **50%** pour du prêt de locaux,
- **30%** pour une fonction ressource.

CONVENTIONNEMENT AVEC LES ÉLUS DU TERRITOIRE [CENTRE SOCIAL DE VENDEUVRE SUR BARSE]

Au bout d'une vingtaine d'années de développement et de concrétisation de projets, de rencontres et d'échanges avec les élus, il est aujourd'hui possible de dire que la MPT-CS Trait d'Union est connue et reconnue comme un pôle ressource d'animation locale du bassin de vie de Vendevre sur Barse.

C'est ainsi que naturellement en 2014, la commune a fait appel à la MPT-CS pour réfléchir à la mise en œuvre de la réforme des nouveaux rythmes scolaires. Le partenariat qui s'est concrétisé par la signature d'une convention en contrepartie de l'animation d'ateliers dans le cadre des nouvelles activités périscolaires contribue à consolider les finances et les emplois de l'association.

Par ailleurs, la commune s'est également engagée auprès de la CAF et de la MSA à soutenir dans le cadre d'une convention multi-partenariale pluriannuelle le développement de la MPT-CS Trait d'Union, d'un point de vue financier comme technique.

LES PARTENARIATS

MINI ENTREPRISE « NATURAL RÉCUP » [CENTRE SOCIAL DE VENDEUVRE SUR BARSE]

D'octobre 2011 à août 2012, six jeunes vendeuvrois ont créé leur mini entreprise, dans le cadre du dispositif « entreprendre pour apprendre » animée par la mission locale.

Accompagnés par un chef d'entreprise à la retraite, les jeunes ont ainsi pu découvrir toutes les étapes nécessaires à la réalisation de leur projet. Au départ, ils se sont mis d'accord sur une idée : la création d'un jardin d'aromates fabriqué avec du matériel de récupération locale, puis il a fallu passer à la phase de concrétisation : étude de marché, réalisation des plans, calcul des coûts de fabrication, création de la société avant d'aboutir à la fabrication et la commercialisation. Leur projet a remporté un vif succès et leur société a réussi à faire des bénéfices qu'ils ont choisi de reverser à la MPT-CS Trait d'Union pour le développement de projets en direction des jeunes.

Cette expérience a tout d'abord été bénéfique aux jeunes. En développant leur confiance dans leur capacité à faire, en leur offrant un réseau de connaissances facilitant leurs démarches de recherche d'emploi, cela a été un vrai tremplin vers une insertion professionnelle pour au moins 3 d'entre eux.

Ensuite, elle a été créatrice de liens, entre les jeunes mais aussi les acteurs du territoire, elle a permis de changer le regard que l'on peut parfois porter sur les jeunes notamment en difficultés... Pour finir, elle a stimulé des jeunes dans leur envie de s'impliquer voire de s'engager dans de nouveaux projets, deux d'entre eux sont devenus bénévoles actifs de la MPT-CS Trait d'Union avec l'envie de redonner ce qu'ils avaient reçu au profit d'autres jeunes...

COMMENT L'ACCOMPAGNEMENT D'UNE DÉMARCHE CITOYENNE A PERMIS À DES PERSONNES DE DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES FAVORISANT LEUR EMPLOYABILITÉ [CENTRE SOCIAL DE LA PORTE DE SAINT JACQUES À TROYES]

Le Centre Social de la Porte de Saint Jacques de Troyes a accompagné sur une année un groupe de 5 femmes engagées dans un parcours d'insertion professionnelle.

Afin d'acquérir des compétences leur permettant d'accroître leur employabilité dans le domaine de l'animation et de la prestation artistique, le centre social les a accompagnées à la constitution d'une association dont l'objet était la mise en place d'un programme d'animations à destination des familles du quartier.

Elles ont ainsi pu proposer 21 journées ou soirées d'animation : des repas, des sorties. Elles ont également tenu une permanence hebdomadaire à destination des femmes du quartier durant 6 mois touchant ainsi une quinzaine de personnes.

L'ensemble du groupe de femmes concernées ayant trouvé un emploi au bout d'une année (2 animatrices périscolaires, 2 aides éducatrices et 1 commerciale), l'association a dû cesser son activité. Cependant, l'action de l'association a également permis l'intégration de 8 nouvelles familles au sein du centre social et d'y développer une dynamique durant un an.

LES SALARIÉS

254 SALARIÉS
SOIT **134** ETP

21 SALARIÉS
sont en contrat aidé
(au sein de 60% des centres sociaux)

TEMPS DE TRAVAIL



En moyenne par centre social :

1 ETP DE DIRECTION
0,7 ETP ACCUEIL
0,4 ETP SECRÉTARIAT
0,3 ETP COMPTABILITÉ
0,9 ETP LOGISTIQUE
(MAINTENANCE, ENTRETIEN, ETC.)
4,6 ETP ANIMATION
3,5 ETP PETITE ENFANCE
1,2 ETP INTERVENANTS TECHNIQUES

QUALIFICATION DES DIRECTEURS

30% DES DIRECTEURS **ne disposent pas du niveau de qualification requis par la réglementation** ; des manques sont identifiés sur la méthodologie de projet et la participation des habitants.

Un turn-over important est constaté sur cette fonction avec :

- **20%** des responsables de structure en poste depuis moins de 2 ans,
- **60%** depuis moins de 4 ans.

RÉFÉRENTS FAMILLES

60% DES CENTRES SOCIAUX **disposent d'un agrément au titre de l'animation collective familles** et emploient à ce titre un professionnel chargé de la mission de référent familles.

30% des référents familles sont titulaires d'un diplôme supérieur ou égal au niveau III ;

50% sont en poste depuis moins de 2 ans.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES SALARIÉS

40 FORMATIONS ont été réalisées sur l'ensemble des centres sociaux, dont 4 diplômantes (BEATEP, CQP périscolaire et comptabilité niveau 4).

LE BUDGET DES CENTRES SOCIAUX

LE BUDGET MOYEN D'UN CENTRE SOCIAL
DANS L'AUBE S'ÉLÈVE À **539 621 €**

ÉCART DE BUDGET SELON LES CENTRES :

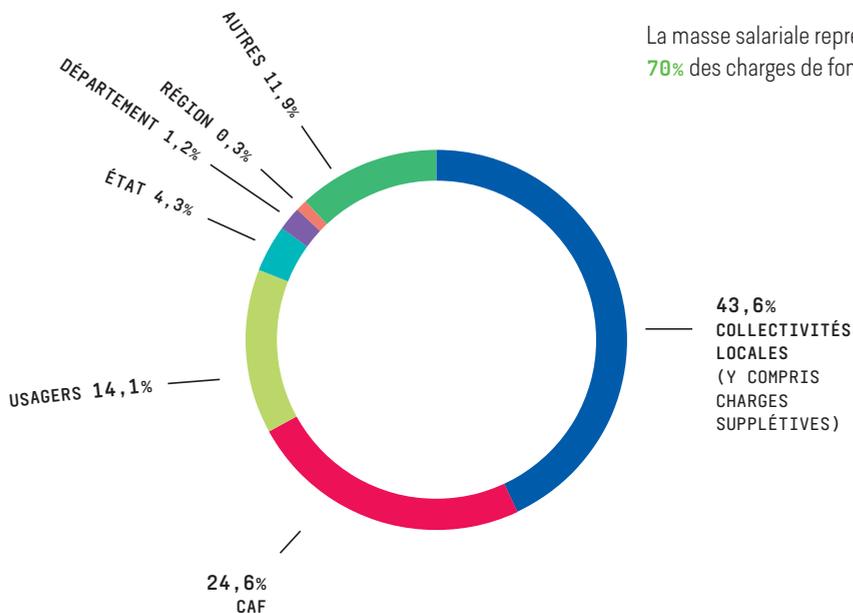
LE PLUS BAS : **165 033 €**

LE PLUS ÉLEVÉ : **1 701 185 €**

5 CENTRES SOCIAUX
PRÉSENTENT UN BUDGET
INFÉRIEUR À 300 000 €

2 CENTRES SOCIAUX
PRÉSENTENT UN BUDGET
SUPÉRIEUR À 1 000 000 €

PART DES PRINCIPAUX FINANCEURS DANS LE BUDGET D'UN CENTRE SOCIAL



RÉPARTITION DES CHARGES



La masse salariale représente
70% des charges de fonctionnement.

La situation financière des structures associatives reste fragile ; à titre d'illustration,

- **40%** affichent un fonds de roulement inférieur à 1 mois,
- **40%** entre 1 et 3 mois et
- **20%** supérieur à 3 mois.

Centre social Municipal des Sénardes

Place de l'Ane Patoche 10000 TROYES
Tél : 03 25 42 20 70

Centre social municipal de la Porte Saint Jacques

2 Place de Soëst 10000 TROYES
Tél : 03 25 42 20 00

Centre social municipal des Marots

23 Rue Trouvassot 10000 TROYES
Tél : 03 25 45 12 30

Centre social municipal des Chartreux

110 bis avenue Edouart Herriot 10000 TROYES
Tél : 03 25 42 20 45

Centre social municipal Maison des Viennes

52 Rue Paul Doumer 10300 SAINTE-SAVINE
Tél : 03 25 82 40 95

Centre social Maison de la Famille

2 Rue de Loménie 10500 BRIENNE-LE-CHÂTEAU
Tél : 03 25 92 91 91

Centre social MPT Un nouveau monde

28 Rue des cordeliers 10700 ARCIS-SUR-AUBE
Tél : 03 25 37 06 03

Centre social MPT Trait d'union

49 Rue de Suchetet 10140 VENDEUVRE-SUR-BARSE
Tél : 03 25 41 33 30

Centre social MJC Jean Guillemin

4 Rue Julien Grimau 10100 ROMILLY-SUR-SEINE
Tél : 03 25 39 59 90

Centre social MPT de Bar-sur-Aube

3 Rue de l'Abbé Riel 10200 BAR-SUR-AUBE
Tél : 03 25 27 31 25

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux concerne 79 départements pour la saisie des données 2014, réalisée fin 2015.

Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône par la Cnaf pour accompagner cette démarche en lien avec la FCSF, et pour l'animer dans les territoires pilotes. Localement, des comités de pilotage réunissant a minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

COORDONNÉES :

CAF DE L'AUBE

15 AVENUE PASTEUR

10 031 TROYES

Retrouvez les coordonnées des centres sociaux, des Caf et des fédérations des centres sociaux + les expériences des centres sociaux + une partie Intranet pour les centres sociaux sur www.senacs.fr

FICHE NATIONALE

- ➔ UN OBSERVATOIRE NATIONAL PARTAGÉ ENTRE CNAF ET FCSF
- ➔ UN CO-PILOTAGE LOCAL ENTRE LE RÉSEAU
DES CAF ET DES CENTRES SOCIAUX
- ➔ UNE DÉMARCHE NATIONALE EXPÉRIMENTALE QUI SE GÉNÉRALISE

2107
CENTRES SOCIAUX
AGRÉÉS CAF EN 2014



**ENQUÊTE
2015-2016**
DONNÉES 2014

1902
CENTRES
SOLLICITÉS

1792
ONT RÉPONDU
À L'ENSEMBLE
DE L'ENQUÊTE

79 /101

DÉPARTEMENTS



80% CENTRES
SOCIAUX URBAINS

20% CENTRES
SOCIAUX RURAUX



57 000
SALARIÉS

32 SALARIÉS EN MOYENNE
PAR CENTRE SOCIAL



+ DE **60 000**
BÉNÉVOLES
D'ACTIVITÉS



21 000
BÉNÉVOLES
DANS LES INSTANCES
DE GOUVERNANCE



34 000
BÉNÉVOLES
DANS LES INSTANCES
DE PILOTAGE

PROJET



SENACS - SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX

www.senacs.fr

